

Consultation sur l'évolution de l'organigramme de la Direction régionale

Des avancées positives mais aussi de sérieuses alertes (voir notre déclaration annexée), la **CFE CGC Occitanie** s'abstient et insiste sur la nécessité d'une stabilité et lisibilité de l'offre de service pour le réseau (mise en ligne avec recherche par mots clefs et/ou nom), de la synergie à renforcer, et l'accompagnement des équipes et managers dont le périmètre d'action évolue.

Information et consultation sur la participation d'agents au Rose Festival le dimanche 31 août 2025

La **CFE CGC Occitanie** interpelle la Direction sur la forte mobilisation (6 agents par jour du vendredi au dimanche) et l'absence de mesures d'impacts prévues et mesurées. « Aller vers », ce n'est pas faire vitrine. La seule ambition d'image ne saurait être la justification de tels moyens (sans compter le temps de préparation et le budget ..). Faute de réponses convaincantes et étayées sur cet aspect mais aussi sur le respect du cadre légal et conventionnel, les OS (sauf UNSA et CFDT) demandent le report de l'avis au prochain CSE. Plus globalement, la multiplication des actions externes sans cadre défini d'évaluation d'impact (en amont pour décider, en aval pour mesurer) est au détriment du travail quotidien des conseillers et de leurs managers. Il est de temps traduire les engagements d'arbitrage et de priorisation de la Direction en actes.

Point d'avancement sur l'accompagnement intensif

La **CFE CGC Occitanie** reconnaît la qualité du dossier présenté mais craint, au regard des objectifs d'entrées, que la durée de l'accompagnement cadrée autour des 6 mois prime sur le sens et la finalité du contrat d'engagement en intensif. Nous y serons attentifs. Pour le GLO, nous alertons sur la durée de 12 mois ramenée à 6, préjudiciable à l'efficacité, compte tenu des profils et freins. Tous les CD sont-ils en phase avec cette nouvelle approche ? Nous notons aussi l'impact sur les modalités non intensives, avec des volumes très variables selon les territoires ainsi que la problématique spécifique du SUIVI (volume de DPA, agents isolés dans leur agence, notamment quand il n'y a qu'un seul PTF). La **CFE CGC Occitanie** alerte aussi sur le sentiment d'impuissance des conseillers et de leurs encadrants face à des publics avec des problématiques qui ne sont pas à la main de France Travail et devraient être pris en charge par d'autres acteurs du RPE, sans que les solutions soient particulièrement identifiables.

Information sur le déploiement du nouveau bouquet de services des psychologues du travail

Une structuration de l'activité construite en collaboration et expérimentée dans 5 régions
Un volet principal sur 2 axes :

- l'accompagnement individuel ou collectif des DE avec Regards croisés en point d'entrée systématique et l'animation d'ateliers thématiques
- l'appui interne au collectif par des actions de sensibilisation et l'animation de groupes d'échanges, de réflexion, de partages de pratiques.

Un volet optionnel pour l'offre de services aux employeurs selon les besoins spécifiques de l'agence et les compétences du psychologue du travail.
La mise en œuvre se fera progressivement à la rentrée à partir de l'analyse des besoins en local.
La **CFE CGC Occitanie** alerte sur les enjeux des adaptations informatiques (simplicité et lisibilité dans le respect de la déontologie) et du développement des compétences en identifiant clairement le cadre d'intervention au service des DE et des collectifs.



Information sur le test MAP Indemnisation

Après un long travail de collecte et validation des besoins, le projet MAPI initié en juin 2024 va rentrer dans une première phase pilote pour 15 agences à partir de la SI M09/25. Sont concernées en Occitanie Castelnaudary, L'Isle Jourdain, Nîmes Courbessac, Perpignan St Assisclé et Tarbes Pyrénées. Pour cette dominante métier très sensible, nous demandons que les livraisons soient testées dans des conditions optimums (regroupement physique à la DSI) pour garantir une robustesse des versions et la stabilité du fonctionnement. Nous pouvons nous féliciter d'être une région impliquée, accepter d'être les premiers testeurs en situation réelle, mais pour la **CFE CGC Occitanie** il ne sera pas acceptable que le service soit dégradé, les paiements retardés et/ou une multiplicité de solutions de contournement.

Informations sociales

Le volume des heures non conventionnelles (HNC) reste dans des proportions inacceptables. Pour La **CFE CGC Occitanie**, si la charge de travail dépasse le temps de travail normal, il faut le reconnaître en heures sup. et les payer. A force de vouloir être partout, les équipes se trouvent contraintes à dépasser leurs horaires de travail. Il faut arbitrer, prioriser, se concentrer sur notre cœur de métier et c'est de la responsabilité de la Direction régionale.

Réclamations et questions diverses

La **CFE CGC Occitanie** a porté en séance deux alertes majeures et urgentes :

- un afflux important de Contrat d'Engagements Réciproques pour lesquels il sera difficile de respecter le délai des 30j dans cette période de congés : nous en demandons l'analyse à la Direction et les informations et arbitrages nécessaires pour le réseau
- la sous-traitance de la validation des espaces employeurs dont la qualité de service n'est pas au RDV et dégrade notre image auprès des employeurs, ce qui est fâcheux pour des situations de premier contact : là aussi nous engageons la Direction à évaluer au plus vite et améliorer la situation.

En savoir plus et en échanger avec nous :

Inscrivez-vous pour nos prochaines réunions
le 7 octobre à Perpignan, le 14 à Toulouse et le 17 à Montpellier

Vous souhaitez les supports : demandez-nous :-)

